

MUTUELLE

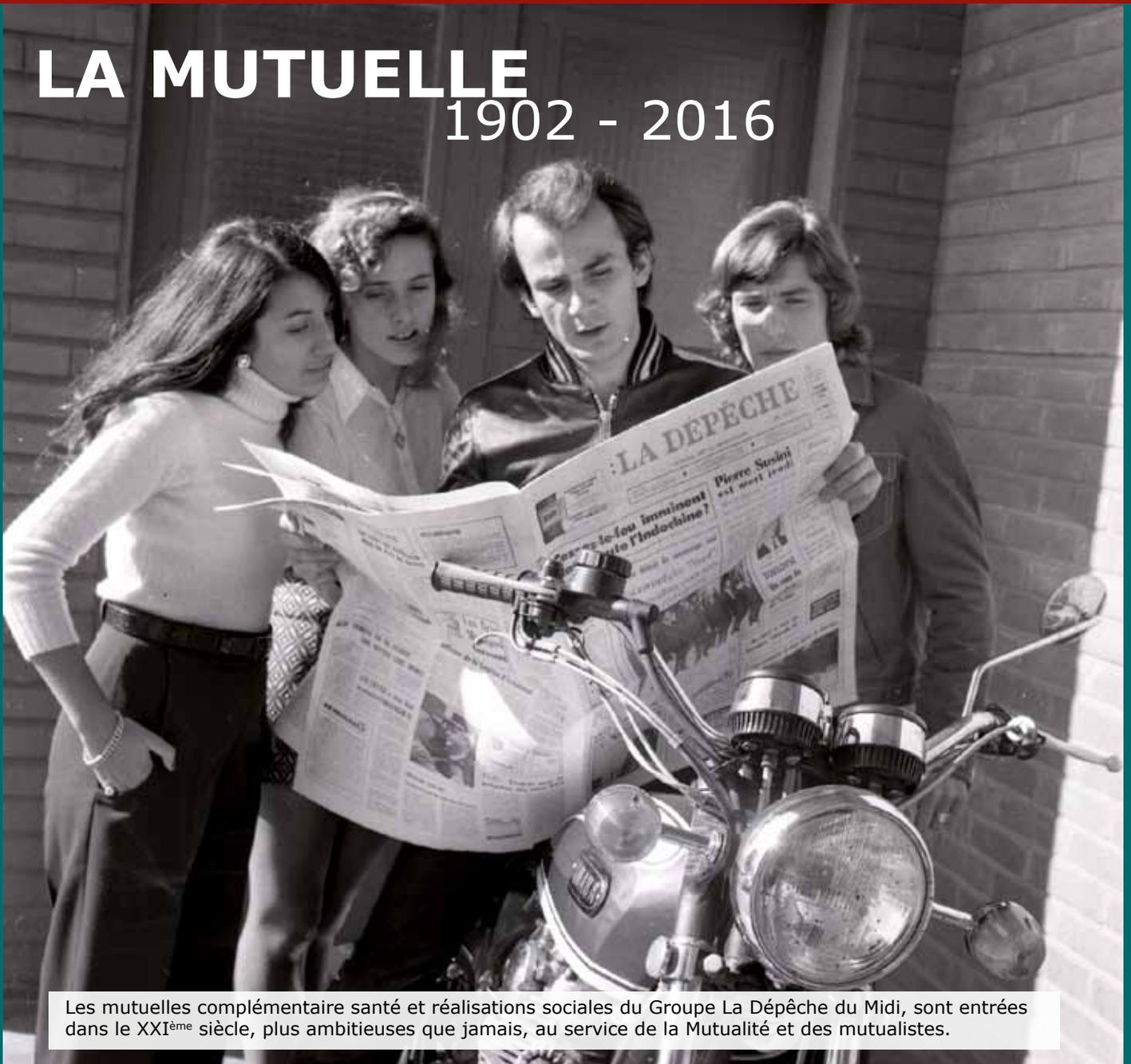
AVRIL - MAI - JUIN 2016

INFOS

N°36

COMPLÉMENTAIRE SANTÉ

LA MUTUELLE 1902 - 2016



Les mutuelles complémentaire santé et réalisations sociales du Groupe La Dépêche du Midi, sont entrées dans le XXI^{ème} siècle, plus ambitieuses que jamais, au service de la Mutualité et des mutualistes.

S O M M A I R E



- P1 - Plus d'un siècle d'indépendance et de solidarité
- P2 - La mutuelle revendique son indépendance
- P3 - L'assemblée générale de la mutuelle complémentaire santé
- P4 - Les nouveaux administrateurs

MUTUELLE
GROUPE
LA DÉPÊCHE
DU MIDI
COMPLÉMENTAIRE SANTÉ
www.mutuelle-depeche.fr



**Serge LOMBEZ, président
RETOUR SUR L'AG**

L'Assemblée Générale vient de se terminer. Un constat s'impose : la participation a été différente entre le vote pour les administrateurs - 696 votants - et le vote pour les résolutions, 435 votants. Certes le quorum est atteint mais il s'avère que ce deuxième scrutin permet de statuer sur le fonctionnement des mutuelles notamment pour la fixation du montant des cotisations et des prestations.

Pourquoi une telle différence ?
Est-ce une incompréhension ou un désintérêt ?
Est-ce un problème de présentation ou d'interprétation de nos documents ?

Une réflexion doit être menée par la mutuelle. D'ores et déjà, nous pouvons vous annoncer que pour les assemblées générales de 2017 nous mettrons en place le vote électronique par internet qui viendra compléter le vote par correspondance et le vote sur site.

Nous tenons à remercier l'ensemble des adhérents qui ont participé aux votes et les quelques 70 personnes présentes jeudi après-midi. Nous remercions aussi les adhérents volontaires qui ont participé au dépouillement des votes administrateurs sous le contrôle d'un huissier.

Ces votes vont permettre le bon fonctionnement des mutuelles avec deux conseils d'administration au complet et les délégations associées.

Vous pouvez compter sur nous pour continuer à œuvrer dans l'intérêt de tous les adhérents.

**Courriel : « mutuelle@ladepeche.fr »
NOUS AVONS BESOIN DE VOUS !**

Pour vous faire part des évolutions de votre mutuelle par l'envoi entre autre d'une "Newsletter", votre adresse mail nous est **indispensable**.

Envoyez vos coordonnées sur :
mutuelle@ladepeche.fr

**CONSEIL & GESTION
EN PATRIMOINE**

À NIMES :
850 av. Étienne Lenoir
Pôle Delta Littoral A
30 900 Nîmes

À PARIS :
6 rue des pâtures
75 016 Paris

TEL. : 09.67.04.23.99
FAX : 04.66.84.23.99
info@lgfpatrimoine.fr
www.lgfpatrimoine.fr

ACTUALITÉS

Notre mutuelle revendique son indépendance

A l'heure où fusionnent les grandes et petites mutuelles, (5000 il y a 15 ans, 550 aujourd'hui), la mutuelle complémentaire santé du Groupe La Dépêche du Midi, résiste et conforte sa détermination après plus d'un siècle d'indépendance et de solidarité (1902-2016).

Notre mutuelle a su grandir, passer toutes les décennies et s'assurer un avenir courageux et ambitieux. Malgré toutes les contraintes, elle poursuit aujourd'hui son développement et son adaptation, convaincue que cet engagement nous devons l'assumer pleinement et en collaboration avec un partenaire technique.

Cette ambition doit être soutenue par tous, portée par une attitude responsable vis à vis de la mutuelle, pour ce qu'elle nous offre ; vis à vis du travail des administrateurs (collègues de travail) qui œuvrent pour le bien de tous dans un esprit de responsabilité, de démocratie, de liberté et de solidarité.

UNE MUTUELLE D'ENTREPRISE

La mutuelle complémentaire santé a un statut de mutuelle d'entreprise (1650 adhérents, 3300 personnes couvertes). Deux contrats : un contrat collectif obligatoire pour les actifs représentant 45% des adhérents couvrant la société mère ainsi qu'une douzaine de filiales ; un contrat facultatif pour les non-actifs, (55% des adhérents). Une seule grille de prestations, trois tarifs de cotisations (individuel, duo et famille).

La mutuelle réalisations sociales (appartements, vacances, fonds de solidarité) est ouverte exclusivement aux adhérents et aux ayants droit de la mutuelle complémentaire santé.

Depuis toujours les deux mutuelles sont indépendantes tant au niveau décisionnel que financier. De par l'histoire, elles sont intimement liées au Groupe La Dépêche du Midi.

Les deux mutuelles sont administrées par 2 conseils d'administration de 15 membres chacun. Quatre salariés permanents assurent au quotidien, l'écoute, le suivi, la gestion. Elles maintiennent cette notion de proximité indispensable et chère à nos adhérents.

Nous sommes une petite structure, les administrateurs doivent s'impliquer et s'imposer des formations, être attentifs au suivi qui change régulièrement que ce soit social, fiscal, comptable ou des exigences prudentielles.

Nous engageons des relations avec les dirigeants du Groupe et avec les représentants syndicaux. Ces relations sont indispensables dans le cadre de l'acte juridique.

Au-delà du fonctionnement quotidien, la mutuelle complémentaire santé a besoin de s'appuyer sur des partenaires avec lesquels nous tissons des liens forts de confiance.

A l'image de la Fédération de la Mutualité Française, d'Harmonie Mutuelle, d'Agrume Groupe Harmonie, de cabinets d'avocats, de spécialistes en communication numérique, de partenaires de gestion du patrimoine... autant de partenaires qui partagent nos valeurs et nous permettent de faire face aux attaques de la concurrence.

Rester indépendant, une exigence et une ambition, une conviction partagée par les deux derniers présidents.



COMMENT FONCTIONNE UNE MUTUELLE ?

Une mutuelle est un société à but non lucratif c'est à dire : pas d'actionnaires (à la différence des assureurs et de bancassureurs) ; des services inclus dans les frais de gestion bénéficiant directement à la protection santé des adhérents ; fondée sur l'idée de solidarité et de mutualisation des risques ; pas de notion de rentabilité ; un fonctionnement démocratique ; des adhérents gestionnaires de leur mutuelle.

Les excédents sont utilisés au profit des adhérents qui participent aux prises de décisions lors de l'assemblée générale.

Les mutuelles se battent pour garantir à chacun une vraie protection sociale, reposant sur la Sécurité ET les mutuelles.

Enfin, la **SANTÉ** c'est le cœur de métier des mutuelles, alors que les assurances qui vendent de la complémentaire santé sont historiquement centrées sur les biens (auto, habitation) et de la même façon, les Instituts de prévoyance ont été initialement créés pour assurer les risques longs comme les retraites.

◆ ASSEMBLÉE GÉNÉRALE : Une mutuelle de qualité



C'est dans les locaux du journal que se déroulait l'assemblée générale de la mutuelle

Comme chaque année l'assemblée générale de la mutuelle complémentaire santé s'est tenue dans la salle du restaurant de l'entreprise jeudi 16 juin après-midi.

« La mutuelle, rappelait le président Serge Lombez dans son rapport moral, depuis 2002, et à la demande des salariés, a choisi de n'avoir qu'une seule grille de prestations. Depuis cinq ans maintenant, poursuivait-il, les prestations s'améliorent, de nouvelles apparaissent. Sur la même période, les cotisations n'ont pas été augmentées. Pour les familles nombreuses, le montant de celle-ci a même baissé. »

Le président constatait avec regret que « pour certains adhérents, une minorité, seul le prix compte. Ce comportement est le reflet de la multiplication des offres, des assurances notamment, qui proposent des contrats « low coast ». Il est aussi la traduction d'un état d'esprit où la solidarité et la mutualisation a peu de sens.

« Ce n'est pas la politique de votre mutuelle, affirmait Serge Lombez. Une récente évaluation la positionne avec

une note de 4,3 sur une échelle de 5 en termes de qualités de prestations en rapport avec le montant des cotisations.

Pour les actifs, une loi votée en fin d'année, devrait voir la prise en charge à 50/50 entre l'entreprise et le salarié du montant global de la cotisation. Une surcharge pour l'entreprise, une baisse du coût pour le salarié mais sans baisse des prestations.

Pour les retraités de plus de 65 ans, les discussions nationales sur la notion de mutuelles labellisées viennent d'aboutir. Comment sera attribué le label senior ? Attention aux offres à venir..

« Optimiser vos dépenses de santé, conseillait le président, en utilisant les réseaux de soins comme Kalivia pour l'optique, l'audition, bientôt le dentaire. Pour de meilleurs remboursements, mieux vaudrait respecter le parcours de soins coordonnés et se diriger vers un spécialiste de secteur 2 ayant souscrit au contrat d'accès aux soins.

L'année 2016 sera une année très particulière avec la modification du

code de la mutualité. Nous nous dirigeons, enchaînant le président, vers un rapprochement du code de la mutualité avec les assurances. De nouvelles contraintes, de nouvelles règles risquent de mettre à mal les petites mutuelles.

Enfin, au 1^{er} janvier 2016, La Nouvelle République des Pyrénées, Dépêche Hebdo et des salariés de Midol Events ont rejoint notre mutuelle dans le cadre de l'accord d'entreprise.

Pour conclure, « Au regard du développement du groupe La Dépêche du Midi, nous nous tournons maintenant vers le Sud Est et espérons lors de l'AG 2017 pouvoir vous annoncer que le « pôle montpelliérain » nous aura rejoint. »

Le quorum étant atteint, toutes les résolutions mises au vote ont été adoptées.



UN MOMENT IMPORTANT DE RETROUVAILLES

Marie-France Marchant-Baylet s'est dite émue et honorée de participer à l'assemblée générale en tant que Présidente Directrice Générale du Groupe La Dépêche. Elle était accompagnée de son fils Jean-Benoît, directeur général délégué. « La mutuelle est importante pour nous tous, nous avons la chance de l'avoir, c'est un exemple de solidarité et d'attention aux autres. L'assemblée générale est un moment important de retrouvailles. »

Elle soulignait que la mutuelle était actionnaire du Groupe, « cela nous donne des obligations. » Elle a évoqué son récent développement avec l'acquisition des Journaux du Midi : « C'est une belle opération, un nouveau challenge pour nous tous. Nous devons en faire un groupe solide. »

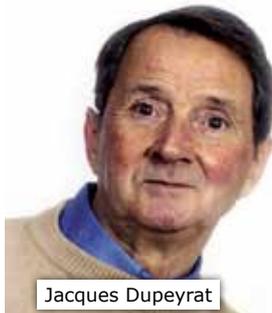
Faisant référence au 150^{ème} anniversaire du titre en 2020, elle concluait : « c'est l'histoire qui continue. Merci à vous. Merci à Serge. »

◆ ASSEMBLÉE GÉNÉRALE : De nouveaux administrateurs



Denis Davan

Denis Davan (46 ans) travaille au service de la diffusion de Midol depuis 2003 ; sportif accompli, il est vice président de la pelote basque portésienne. Ce Béarnais, marié, père de 2 enfants de 19 et 15 ans, explique qu'il a eu besoin de la mutuelle. C'est à cette occasion qu'il a pris conscience de son importance. Convaincu de la nécessité qu'il y a à



Jacques Dupeyrat

défendre les droits de tous, il est intéressé par l'action sociale.

Jacques Dupeyrat, (75 ans) retraité, ancien membre du comité d'entreprise et délégué du personnel, ancien journaliste à Tarbes.

Nicole Molinier Loloum (60 ans) retraitée, ancienne salariée au pôle emploi d'O2P. Jeune grand-mère.



Nicole Molinier Loloum

Cette année - année électorale comme tous les deux ans - les adhérents ont été invités à renouveler le tiers du conseil d'administration. Outre les sortants (*Alain Mallet et Serge Lombez*) qui ont souhaité se représenter, trois adhérents se sont portés candidats. Ils ont tous été élus.

Ils ont participé lundi 20 juin, à leur premier conseil d'administration.

MERCI PAUL

Entré en Mutualité, il y a 30 ans, à l'époque où Felix Napo en assumait la présidence, Paul Dargein devait succéder à Raymond Fournier.

Après 2 ans de mandat, de cruelles circonstances familiales le contraignent à prendre des distances, et il renonce à cette charge très absorbante. Paul renoue avec les responsabilités en 2003 à la suite de Mme Joëlle Giorda.

Remplacé par Serge Lombez en 2012, le mutualiste exemplaire restera administrateur jusqu'à aujourd'hui.

Le président lui a rendu un hommage appuyé :

« Après plus de trois décennies Paul Dargein choisit de tourner la page. Tous les administrateurs et le personnel saluent son engagement et je le remercie, en votre nom, pour sa constance, sa vigilance et son efficacité. ».

Serge Lombez exprimait encore le vœu que cette retraite qui s'annonce donne à

l'homme d'action l'occasion de s'exprimer dans la sphère sportive où ses qualités de gestionnaire vont profiter à son club de basket.

Paul Dargein a fait observer que la Mutuelle avait été « sur le chemin de sa vie, une étape importante »

« Je conserverai pour moi, a-t-il ajouté, le souvenir des bons moments qui ont jalonné ces années. Plusieurs d'entre vous m'ont accompagné et cette aventure humaine fut enrichissante. »

« Mais tout finit, afin que tout recommence. Hier appartient au passé. Demain relève de l'espérance. Aujourd'hui est

le moment privilégié dont parle Saint-Exupéry : « Fais de ta vie un rêve et de ce rêve une réalité. »

Alors je souhaite au président Serge Lombez, au personnel, aux administrateurs à tous les mutualistes un bel avenir, celui du progrès et de la solidarité. » Une conclusion heureuse, et fraternelle.



▶ En images



Les commissaires aux comptes Thierry Marty du cabinet Sodecal et Charlotte Charlas du cabinet KPMG ont certifié les comptes conformes et sincères.

LE NOUVEAU CA

Il se compose de :

Robert Bacarrisse, Alexandre Bargas, Marie-Françoise Borie, Jean-Jacques Bouvet, Gérard Cayrac, Gérard Cester, Denis Davan, Anne Dero, Jacques Dupeyrat, Eric Gabarrot, Serge Lombez, Alain Mallet, Michel Marson, Nicole Molinier-Loloum, Gérard Piacentini.

▶ RÉSOLUTIONS DU CA

Le 21 mars 2016, le CA :

- Vote un secours de 1928,58 €.
- Valide la modification de la mise à disposition des personnels entre les mutuelles RS et CS inscrite dans l'avenant n°4 de leur convention de gestion.
- Valide la désignation d'Annie Leiva comme interlocuteur du service médiation de la Mutualité Française.

Le 11 avril 2016, le CA :

- Accorde un secours de 781 € en fonds de solidarité.

MUTUELLE INFOS

N° de publication : ISSN 1952 997 X

Tiré à 1750 exemplaires est une publication éditée par la mutuelle du Groupe

La Dépêche du Midi - Avenue Jean-Baylet 31095 Toulouse cedex 9.

La mutuelle Complémentaire santé du Groupe la Dépêche du Midi

est régie par le code de la mutualité et soumise au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudential et de Résolution (ACPR)

Directeur de la publication :

Serge Lombez

Rédaction : Marie-Françoise Borie, Anne Déro, Pierre Escorsac

Mise en page : Alex Bargas (Studio Mag / PAO OCI)

Photos et infographies :

Michel Soula, Robert Bacarrisse

Impression : Evolu Print

CARNET

Ils nous ont quittés

M. Marcel ANTOINE	29/04/2016
M. José BARIO	22/05/2016
Mme Lucienne CONSUL	26/04/2016
M. Alain-Marc DELBOUYIS	17/04/2016
M. Yves FREZOULS	14/03/2016
M. Guy GIGOI	04/04/2016
Mme Alcelinne LACOMME	30/04/2016

Mme Yvette MAJOREL	22/03/2016
Mme Simone MASSIP	04/04/2016
M. Jean RIGAL	20/04/2016
Mme Laure ROCHE	29/04/2016
Mme Françoise TOISER	03/04/2016
M. Christian TORTELLI	25/04/2016
Mme Yvonne UCHAN	07/06/2016

Il est arrivé

Maxime BOURRET	25/06/2016
----------------	------------